



FORMATION : Le Comité Social et Économique (CSE) Comprendre, mettre en place et faire fonctionner le CSE



350€ Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO), conformément aux critères propres à chaque organisme financeur. En cas de financement partiel par l'OPCO, merci de nous en informer afin que nous puissions étudier votre dossier.

Date de formation: 23 mars 2026

Horaires: 9h-12h/14h-17h

Durée: 7H

Lieu:

Maison Pierre Waldeck Rousseau, Espace Associatif,
1 allée Mgr JR Calloc'h - 29000 QUIMPER

Intervenant: Dominique Ysnel Consultant en droit du travail, chargé de cours à l'associations

Nombre de places disponibles: 15

Bénéficiaire: Dirigeants associatifs - Membres de la gouvernance - Directions et dialogue social

Condition de participation:

L'association doit être adhérente

Inscriptions ouvertes jusqu'au: 2026-03-02

Contact: Delphine Le Doze - secretariat@espaceassociatif.bzh - 0298523300

Description de la formation :

Le 23 mars 2026 _

Le dialogue social, formalisé par la loi et les conventions collectives, est parfois nouveau pour les instances de gouvernance associatives.

1. Historique et fondements juridiques
2. Protection des représentants du personnel
3. Heures de délégation
4. Information / consultation
5. Moyens du CSE

1. Calcul des effectifs
2. Étapes et calendrier
3. Procédure électorale
4. Élections partielles

1. Posture du représentant du personnel
2. Organisation interne
3. Rôle du président

4. Missions :

Économiques et professionnelles
Sociales et culturelles
Santé, sécurité et conditions de travail
Différences avec les CSE ? 50 salariés
Organisation et formalisation des réunions

1. En présence d'un délégué syndical
2. En l'absence de délégué syndical

Salle équipée (paperboard, vidéoprojecteur)

1. Apports théoriques en droit du travail
2. Études de cas issues du secteur associatif
3. Mises en situation et échanges de pratiques
4. Support pédagogique remis à chaque participant
5. Méthodes pédagogiques actives favorisant l'appropriation des compétences.

1. Évaluation formative tout au long de la formation
2. Études de cas et mises en situation
3. Questionnement oral
4. Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Objectif de la formation :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Identifier les instances représentatives du personnel et leur cadre légal
2. Appliquer les obligations réglementaires liées à la mise en place du CSE
3. Organiser et faire fonctionner un CSE dans une structure de moins de 50 salariés
4. Distinguer les missions du CSE selon la taille de la structure
5. Conduire une négociation collective avec ou sans délégué syndical

Compétences visées :

1. Comprendre le cadre juridique du dialogue social
2. Sécuriser la mise en place et le fonctionnement du CSE
3. Dialoguer efficacement avec les représentants du personnel
4. Prévenir les risques juridiques liés aux relations sociales

Infos Complémentaires :

L'Espace Associatif Quimper Cornouaille est une association loi 1901 agréée d'éducation populaire SIRET : 337 605 562 000 125 - Non soumis au Régime de la TVA / N° Organisme de Formation : 53-29-07228-29
Le bâtiment (ERP type L de 4ème catégorie) et le stationnement sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter. En vous inscrivant à cette formation, vous vous engagez à respecter [le règlement intérieur](#) applicable aux participants à une formation.

Le plan d'accès et toutes les informations pratiques sont sur [cette page](#) de notre site.